



à coller

à rabattre

Bonjour,

Je me présente, je suis Léa Gislatrice. Je crée des lois, principalement relatives à la santé des jeunes. J'ai appris pour l'accident de Peter. Cela prouve que les lois ne sont plus assez efficaces aujourd'hui.

Avec l'essor des réseaux sociaux, la publicité sur les alcools est d'autant plus présente. La loi Évin est de plus en plus difficile à faire respecter.

Les législateurs sont contraints par les industriels de l'alcool dans l'application des lois.

Auriez-vous au moins 2 idées d'éléments que devraient contenir les prochaines lois pour réguler la publicité sur les réseaux sociaux ?



à coller

couper

Je reste disponible si vous avez
d'autres questions.

